



Lettre ouverte aux Briissoises et aux Briissois

Un mois après les élections municipales, il nous paraît aujourd'hui indispensable de faire connaître à tous notre point de vue sur la situation qui en résulte pour notre commune.

- La liste d'opposition "Agissons pour Briis", conduite par Philippe Casolari, a déposé un recours contre l'élection de la liste "Ensemble pour Briis". Les motifs invoqués sont spécieux, voire incohérents. Il appartiendra au juge de se prononcer sur la réalité des faits.

En attendant, **l'équipe élue est légitime à agir et à mettre en œuvre son programme** qu'une majorité effective de Briissoises et de Briissois ont choisi.

- Lors du conseil communautaire d'installation de la Communauté de communes du Pays de Limours (Ccpl), le 16 avril dernier, cette même opposition "Agissons pour Briis", pourtant absente et silencieuse pendant les 6 dernières années, a applaudi avec enthousiasme à l'éviction du maire de Briis d'un poste de vice-président par un détournement de procédure, due à une lecture erronée des règles légales.

Dans ces conditions, **le maire de Briis, Emmanuel Dassa** vient de déposer un recours auprès du Tribunal Administratif, pour retrouver sa place de **vice-président de la Ccpl chargé des affaires sociales**.

Quand on prétend être attaché à sa commune, on ne commence pas par se réjouir d'alliances politiques qui nuisent aux intérêts des Briissois-es : **écarter notre maire de responsabilités à la Ccpl**

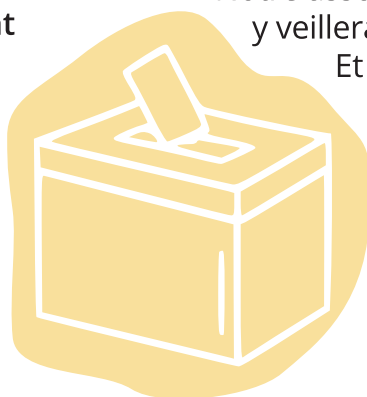
l'empêche de participer efficacement à la coopération intercommunale. Beaucoup de projets pour nos villages se décident dans cette instance. Chacun jugera !

Les Briissoises et les Briissois ne peuvent pas accepter de telles méthodes et prises de position qui servent des intérêts particuliers et visent uniquement l'accession à des responsabilités. Nous devons exiger de nos représentants qu'ils se préoccupent avant tout de l'intérêt général.

Il y a certes des améliorations à attendre dans la conduite des affaires de la commune, ainsi que cela a été dit par nombre de Briissoises et de Briissois. Il faut l'écouter et l'entendre et ce n'est certainement pas le programme simpliste de l'opposition qui répondra aux attentes de nos concitoyens.

Les valeurs fondamentales de démocratie, de solidarité, d'accueil, doivent demeurer une priorité et ne sauraient être remises en cause au risque de détériorer la vie quotidienne de nos concitoyens.

Notre association, **Ensemble pour Briis**, y veillera tout au long du prochain mandat ! Et nous ne manquerons pas de vous alerter dès que nécessaire.



BREF HISTORIQUE DE NOTRE ASSOCIATION



Créée en 1996, à l'initiative d'un collectif de citoyennes et de citoyens dans le prolongement de la campagne électorale de 1995 menée par la liste de rassemblement de gauche, notre association a permis en 2001 qu'une équipe municipale soudée donne un nouvel élan à notre village.

Elle a pour objet : "1/ de contribuer à la réflexion sur les perspectives d'avenir de la commune de Briis, dans le respect des besoins de toutes les générations avec la volonté de développer la solidarité nécessaire au bien vivre ensemble ; 2/ rassembler les habitants intéressés par cette démarche ; 3/ promouvoir une participation citoyenne fondée sur l'expression et l'implication de chacun."

Au fil de ces 30 années, elle a animé la vie citoyenne de notre village en diffusant des informations dans son journal *Échos Citoyens*, en organisant des réunions publiques sur des sujets d'intérêt local ou d'ordre général.

À chaque échéance électorale, en contribuant fortement aux campagnes, elle a permis à des équipes successives, toujours animées des mêmes valeurs sociales et solidaires, de poursuivre la transformation de Briis tout en préservant son environnement, son patrimoine et son attachement à son passé.



POURQUOI S'IMPLIQUER ?



Rencontrer d'autres habitant-es et créer du lien.



Proposer des idées et construire ensemble.



Participer à des actions concrètes et utiles pour le village.

BULLETIN D'ADHÉSION / RENOUELEMENT DE COTISATION

Seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent voter lors des Assemblées générales.

Prénom(s) : Nom :

Adresse :
.....

Téléphone : Je souhaite participer à la communauté WhatsApp de l'association.

Adresse de courrier électronique :

Signature :

Cotisation :

- Adhésion individuelle : 16 € • Couple : 25 €
- Étudiant·e et demandeur·se d'emploi : 8 €

Chèque à l'ordre de : *Ensemble pour Briis*
(IBAN : FR76 1027 8060 0900 0215 2690 197)



ensemblepourbriis.fr

Trésorier : Jean-François Tannau, 2 allée du Moulin à Bareau, 91 640 Briis-sous-Forges

Adresse postale : MJVA, place de la Libération, 91 640 Briis-sous-Forges